

ISSN : 2118-2000

**ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE
DES PALMES ACADÉMIQUES**



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr



*Photo : Guillaume Cannat : Une nuit sur le Mont Lozère :
« Le Mas Camargues somnole sous la ronde des étoiles »
Extrait du Site : www.leguidedu ciel.net*

Lettre Trimestrielle
AUTOMNE – HIVER 2021

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, 5 rue Anselme – Lyon 69004

SOMMAIRE

<u>LE MOT DU PRÉSIDENT</u>	03
<u>ACTIONS POUR LA JEUNESSE :</u>	04
Remise du prix national concours « plaisir d'écrire » d'Anton Richer classe 4e	05
Remise des prix du concours « Imagin'Action » 2020 (remis en 2021)	06-07
<u>ACTIVITÉS ASSOCIATIVES</u>	08
Remise du prix de la Fraternité	09-10
Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2021	11-22
<u>12 janvier 2022</u> : cérémonie des vœux de Nouvel An	23-24
<u>17 mars 2022</u> : Assemblée Générale	25-30
<u>ACTIVITÉS CULTURELLES :</u>	
• Activités passées	31
Compte-rendu du voyage dans les Hauts-de-France	32-35
Compte-rendu du voyage en Provence	36-41
• Activités futures	42
<u>20 janvier 2022</u> : conférence de M.Thierry Saudejaud : «André Marie Ampère» notice descriptive et bulletin d'inscription	43-46
<u>8 février 2022</u> : conférence de Monsieur Louis Girard : « Le phylloxéra » : notice descriptive et bulletin d'inscription	47-50
<u>1^{er} mars 2022</u> : visite de l'Hôtel-Dieu et de la Chapelle : notice descriptive et bulletin d'inscription	51-54
<u>26 septembre au 3 octobre 2022</u> : Voyage en Sicile : notice descriptive et bulletin d'inscription	55-58
<u>INFORMATIONS</u>	59
<u>DÉCÈS ET NOUVEAUX ADHÉRENTS</u>	60
Recueil des activités culturelles	61
<u>DONS</u>	62
Cotisation/abonnement 2022	62
Bulletin d'inscription des sympathisants 2022	63-64
<u>EN COUVERTURE</u>	
Sommaire	02
Le bureau	65
Le nœud au mouchoir	66

Lettre Trimestrielle «Automne-Hiver 2021»

Directeur de publication : Jean-Pierre POLVENT

Rédacteur en chef : Yves QUINTEAU

Mise en page, composition : J.DAUPHIN, J.ABBAL-LOISY, Jean-Marie PALLIER

Comité de lecture : Jacqueline DAUPHIN, Jacqueline ABBAL-LOISY

Yves QUINTEAU, Georges GROUSSET, Gérard HEPP

Impression : INSA LYON : 200 exemplaires

LE MOT DU PRÉSIDENT

Malgré une situation sanitaire toujours instable, nous maintenons nos activités.

Les concours 2021-2022 ont tous été lancés et il en va de même pour les activités culturelles dont celles du premier trimestre 2022 figurent dans cette lettre.

Pour revenir à 2021 les voyages dans les Hauts-de-France et la région d'Aix-en-Provence ont connu un beau succès.

Nous avons pu également organiser, certes avec quelques mois de retard, notre assemblée générale annuelle à laquelle ont assisté près de 50 amopaliens, dans le respect des consignes sanitaires. Le lycée Rabelais de Dardilly nous a réservé un magnifique accueil et notre réunion a pu ainsi se dérouler dans les meilleures conditions, sans oublier le repas de clôture qui nous a permis de passer un moment convivial très apprécié. Ce repas préparé par les élèves était digne d'un restaurant étoilé !

Vous trouverez dans cette lettre le compte rendu de cette assemblée générale.

L'assemblée générale 2022, quant à elle, aura également lieu au lycée Rabelais de Dardilly. Le Proviseur a en effet accepté à ma demande, compte tenu du succès de celle de 2021, de l'accueillir à nouveau dans son établissement. La date retenue est le jeudi 17 mars 2022.

Je vous demande de participer nombreux à cette assemblée générale particulièrement importante puisque à cette occasion aura lieu l'élection du nouveau bureau.

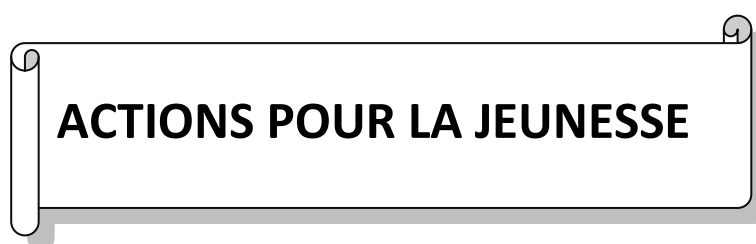
Vous trouverez aussi dans cette lettre le compte rendu de la remise du prix de la fraternité qui a eu lieu à la préfecture.

Je souhaite également évoquer notre première rencontre avec le nouvel Inspecteur d'académie pour lui présenter notre section. J'étais accompagné de Thierry Saudejaud, nouveau membre du bureau à l'origine d'une réflexion sur les moyens de mieux faire connaître les palmes académiques et l'AMOPA auprès des responsables amenés à faire des propositions et de redonner à la remise des insignes le lustre qu'elle mérite . L'Inspecteur d'académie s'est montré favorable à nos propositions et d'une manière générale très à l'écoute de notre association.

Pour conclure je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année en espérant vous retrouver le 12 janvier 2022 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Portez-vous bien !

Yves QUINTEAU, Président de la section



ACTIONS POUR LA JEUNESSE

CONCOURS PLAISIR D'ÉCRIRE 2021

Remise du Premier prix national d'Expression Française – Classe de 4^{ème}

Je remercie tout d'abord Madame Myriam MONFRONT professeur de lettres qui, au gré de ses mutations au sein de l'académie de Lyon, a toujours participé avec enthousiasme, compétence et réussite aux concours organisés par la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques). Je la remercie ainsi que la famille d'Anton RICHER d'avoir réussi à organiser cette rencontre pour la remise du 1^{er} prix national d'expression française à Anton, élève de 4^{ème} l'an passé mais qui a changé d'établissement à la rentrée. Certes, nous ne sommes pas dans le cadre de la Sorbonne à Paris, où la remise a lieu chaque année ; la situation sanitaire nous oblige à modifier nos habitudes.

Depuis de nombreuses années, Madame MONFRONT envoie chaque année au jury de nombreuses copies de qualité et pour la première fois une copie écrite en « Slam » qui a reçu un excellent accueil devant les jurys académique et national. Afin d'illustrer la sévérité de la sélection voici quelques chiffres : le jury départemental a reçu plus de 300 copies et en a récompensé 69 ; 7 de ces textes ont été envoyés au jury parisien (qui en a reçu 1048 au total) qui n'attribue que 5 récompenses par niveau de scolarité ! Donc bravo à Anton d'avoir passé brillamment toutes les étapes.

Le sujet, difficile, portait sur la problématique de l'éducation à la liberté par l'école. Anton, dans un style tout à fait nouveau a exposé ses arguments de manière très claire, très imagée et très engagée faisant preuve d'une grande maturité. Les apports de l'école en matière de savoirs, d'apprentissages, de valeurs, de pouvoirs, et de libertés, la reconnaissance envers les enseignants ont été soulignés avec éloquence. Je souhaite à Julien de continuer aussi brillamment son parcours scolaire et universitaire ainsi qu'une vie sociale avec (je le cite) « la mémoire de tous les savoirs qui depuis des siècles ont pu rendre les hommes ... plus libres ».

Au nom de Monsieur Jean-Pierre POLVENT, Président National de l'AMOPA, je tiens à féliciter **Monsieur Anton RICHER** pour ce 1^{er} prix d'expression française. J'ajoute les félicitations des membres de la section régionale.

BRAVO Anton !



Voici donc ton diplôme national et le bon-cadeau qui l'accompagne offerts par l'AMOPA.

MERCI à tous



Lyon, le 4 novembre 2020

Coordonnatrice du concours pour la section du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Annie MAMECIER-DEMOUNEM

REMISE DU PRIX IMAGIN'ACTION 2020

Mercredi 2 Juin 2021

Une nouvelle fois ce mercredi Madame L. ADVENIER, proviseure du Lycée Hector Guimard recevait une vingtaine de personnes venues participer à la remise du prix **IMAGIN'ACTION 2020** aux Etudiants de BTS Fonderie et aux Elèves de BAC-PRO Outillage pour la réalisation d'un carter de moteur en fonte d'aluminium.

Ce prix décerné par la section Rhône et Métropole de Lyon de l'**AMOPA** et par la section Rhône-Alpes de l'**AFDET** entend distinguer un travail innovant dans les domaines de la technologie (industrielle ou tertiaire).

Après l'accueil des présents, Madame la proviseure a souligné combien la réalisation présentée était emblématique du projet d'établissement d'Hector Guimard : innovation, recherche et démarches collectives des diverses filières du Lycée.

M. Michel GARREL, IPR, s'est félicité du choix d'un projet industriel vrai, savoir la conception et la réalisation d'un carter adapté au véhicule automobile EPSA que les Elèves-Ingénieurs de l'Ecole Centrale de Lyon réalisent dans le cadre d'un trophée européen organisé par la Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA).

Le président Yves Quinteau pour l'AMOPA, le président René Larrière pour l'AFDET, ont rappelé les caractéristiques du concours national IMAGIN'ACTION et l'engagement de nos associations de favoriser et encourager le développement des enseignements techniques et professionnels dans notre pays. Il est regrettable de constater que le pourcentage national d'élèves choisissant, tous niveaux confondus, les filières techniques soit aujourd'hui que de 37%, c'est à dire en baisse par rapport à voici dix ans.

Il appartenait aux professeurs responsables, messieurs Turrel et Chausse, d'expliquer ce qu'était un carter de moteur et son utilité dans le fonctionnement de celui-ci (un exemplaire a été présenté), quels problèmes techniques il convenait de résoudre pour une réalisation en fonderie. Les étudiants lauréats, en BTS Fonderie,



T.Campanelli et R. Gesse et en terminale Bac-Pro Outillage, L. Gagelin et S. Rai ont complété les informations en soulignant l'aspect très innovant que fût la programmation et l'utilisation de la

machine d'impression 3D pour réaliser le moule de fonderie ; c'est une machine complexe et un équipement exceptionnel dont est doté la section fonderie du lycée H. Guimard.

Les présidents Y. Quinteau et R. Larrière ont alors procédé à la remise aux étudiants, des six diplômes nominatifs, un diplôme destiné à l'établissement a également été remis à Madame la Proviseure ainsi que le prix départemental AMOPA-AFDET de 400 euros.

Après les remerciements, Madame la Proviseure a invité les présents à partager une collation.

Jacques NOCLIN et Louis SANYAS



ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LA REMISE DU PRIX DE LA FRATERNITÉ

J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer la charte des ordres républicains et le prix de la fraternité créé dans le cadre de cette charte.

La cérémonie de remise du prix et des deux prix d'honneur s'est déroulée le 16 novembre dernier dans les salons de la préfecture.

A cette occasion le directeur de cabinet, président du jury, représentant le préfet a insisté sur le fait que « La fraternité n'est pas un concept philosophique ou une valeur juridique, c'est une valeur qui n'a de sens qu'en étant incarnée, concrète, tangible ». Il a également souhaité rappeler l'importance des ordres républicains qui doivent continuer « d'être pour la France une boussole de citoyenneté par les engagements de leurs membres et par ceux qu'ils inspirent et qu'ils distinguent »

Ce sont bien des actes concrets qui ont été récompensés.

Le prix de la fraternité a été décerné à un boucher des Minguettes qui, pendant le confinement a redistribué aux familles et aux étudiants les plus démunis de sa commune la totalité de son résultat d'exploitation sous forme de colis représentant 2,7 tonnes de viande.

Un premier prix d'honneur a été attribué à un jeune sapeur-pompier volontaire de Givors qui a spontanément porté secours à une patiente de l'hôpital de Givors qui s'apprêtait à se défenestrer.

Un second prix d'honneur a été décerné à la co-présidente bénévole de l'établissement d'aide à domicile en milieu rural de Châtillon d'Azergues, infirmière retraitée, qui, pendant le confinement et malgré les risques, a continué seule, quand les autres bénévoles avaient peur de quitter leur domicile, à rendre visite à toutes les personnes en perte d'autonomie. Sans ménager son temps ni tenir compte du coût pour elle de ses déplacements.

Ce n'est pas sans émotion que les lauréats ont reçu leur prix, émotion partagée par leurs parents, collègues et amis qui les accompagnaient.

L'AMOPA en tant que signataire de la charte et membre du jury était présente.

Ce prix sera reconduit en 2022 et je ne peux que vous inciter, si vous connaissez dans votre entourage un jeune qui s'est fait remarquer par une action particulièrement méritoire de le proposer pour ce prix.

Yves QUINTEAU
Président de la section



Les trois lauréats primés



Remise du prix d'honneur, par le jury, au jeune sapeur-pompier volontaire

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2021

C'est une assistance de près de 50 personnes qui s'est retrouvée le 5 octobre 2021 au Lycée Hôtelier de Dardilly. Monsieur le Proviseur Philippe Cellerosi avait très aimablement mis à notre disposition une salle équipée et fait bénéficier des services de son restaurant d'application pour l'accueil, le petit déjeuner et le repas qui a suivi l'assemblée générale, moment de convivialité qui nous avait beaucoup manqué.

Le Président Yves Quinteau a remercié le public venu nombreux à cette Assemblée Générale qui a dû être reportée de 6 mois suite à la situation sanitaire, comme cela a déjà été le cas pour l'Assemblée de l'an dernier, en ayant bien sûr une pensée pour ceux qui n'ont pu être présents. Il a également remercié Monsieur le Proviseur de nous avoir accueillis dans son établissement quelques semaines seulement après une rentrée effectuée une fois encore dans des conditions très particulières et avec des exigences sanitaires qui seront bien sûr respectées.

Il a ensuite passé la parole Madame Nurenberg la Provisseuse adjointe remplaçant M. Cellerosi retenu par une obligation de service. Celle-ci nous a souhaité la bienvenue et dit quelques mots de présentation de son établissement.



Le président Yves Quinteau a remercié les personnalités qui ont répondu à notre invitation : **M. Armand Delclos**, président de la section du Rhône de l'association nationale des membres de l'ordre national du mérite, **M. René Larrière**, délégué régional de L'AFDET AURA, **M. Jean Pierre Biot** président d'Honneur de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon, **Mme Jeannine Creunet** Présidente du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel enseignant du Sud-est, **M. Krzysztof Trylinski**, donateur des prix Katarzyna et Elzbieta.

Il a présenté les excuses de **M. Olivier Dugrip**, Recteur de la région académique Auvergne Rhône Alpes, Chancelier des Universités, **Mme Michèle Dujany** secrétaire générale nationale de l'Amopa, représentant le Président national de l'AMOPA **M. Jean Pierre Polvent**, **M. Michel Berthet** président d'honneur de l'AMOPA, **M. Christian Carrière** Inspecteur d'Académie, DASEN du Rhône, **M. Alain Audouard**

président de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Rhône, **M. Alain Galliano**, Président de la Société des membres de la Légion d'honneur du Rhône , **M. Gérard Combe** Président de L'AAUL.

Après une minute de silence en hommage aux amopaliens décédés en 2020 le président a détaillé le déroulé de la matinée, et prononcé l'ouverture de l'assemblée générale

Rapport moral du Président :

La section du Rhône a réussi à organiser, malgré la situation sanitaire, la presque totalité de ses actions. Les moyens de communication modernes ont été utilisés pour parer à l'impossibilité de se réunir physiquement. Il faut en remercier chaleureusement les responsables des concours et les membres des jurys qui ont permis le déroulement des actions et la distribution des récompenses aux lauréats.



S'agissant des activités culturelles celles-ci ont été plus impactées mais elles ont commencé leur retour en 2021 ! Comme à l'habitude nous restons optimistes.

Rapport d'activités de la Secrétaire Générale :

La secrétaire générale Jacqueline Dauphin a présenté un bilan illustré des activités de l'année 2020 en sept points :

Les effectifs : la baisse des effectifs s'est ralentie en 2020 et de nouveaux adhérents ont été enregistrés. Le nombre des adhésions fin 2020 est de 324 adhérents et 21 sympathisants avec une proportion importante d'adhérents entre 65 et 89 ans.

(78%) et 7% entre 90 et 105 ans. La parité hommes femmes est respectée.

L'organisation :

Notre organisation reste identique : bureau, comité consultatif et commissions couvrant l'ensemble des activités : activités culturelles, actions pour la jeunesse, communication et partenariat.

Vie associative :

Cérémonie de présentation des vœux.

La section organise chaque année début janvier une cérémonie de présentation des vœux suivie d'une collation avec dégustation de galette. Celle de 2020 n'a pas manqué à la tradition. En présence de quelques personnalités amies de l'AMOPA, le président a retracé le bilan des activités 2019 avec la création du nouveau prix « Bien s'exprimer à l'oral » ainsi que les perspectives pour 2020. Un diaporama relatant les actions culturelles de 2019 a été présenté.

Février : remise des décorations aux nouveaux promus

Cette année 2020 a vu la remise de 18 décorations de chevalier sur 98 invitations. Malgré le bon déroulement de la cérémonie on peut regretter que les nouveaux promus soient aussi peu informés sur leur décoration et sur la solennité que revêt cette remise. Il est envisagé de revoir l'organisation de cette cérémonie à l'avenir.

Activités culturelles :

La secrétaire générale présente un diaporama retraçant les deux seules activités organisées en 2020 : une conférence sur l'Unicef par Thierry Saudejaud secrétaire général de l'UNICEF France et une visite de Renault Trucks à Vénissieux organisée par Michèle Antignac. Une rapide présentation des activités 2021 a suivi ce diaporama.

Activités pour la jeunesse :

Concours Plaisir d'écrire

Jury : Roseline Allinieu-Seignobos, Denise Ferreri, Annie Mamecier Demounem, Bénédicte Reveyrand, Nicole Riondet

Le jury a examiné 166 copies provenant de 22 établissements : 4 écoles, 15 collèges et 3 lycées. 34 professeurs ont participé au concours. 69 copies ont été récompensées soit 41,56% d'entre elles. 29 poésies primées ont reçu le prix Katarzyna.

7 copies ont été envoyées au jury national et 3 ont reçu un prix !

Remarques :

La participation a été moins importante cette année qu'en 2019, sans doute en raison des grosses modifications au sein du système scolaire, des mouvements sociaux ... mais aussi des sujets proposés. Heureusement, au niveau local, les sujets

libres ont été maintenus. Pour preuve, aucun élève n'a composé sur le sujet national de lycée et très peu sur le sujet 4^{ème}/3^{ème} en raison de leur difficulté.

Des améliorations ont été relevées par le jury :

Notamment au niveau des précisions données par les professeurs quant aux consignes à respecter et également dans le libellé des sujets libres. Attention toutefois à ne pas tomber dans l'extrême car quelques professeurs donnent des consignes très critériées ce qui enlève de la souplesse aux élèves qui sont limités au niveau de leur créativité.

Des améliorations toujours possibles :

Le jury espère toujours une plus grande participation des lycées !

Remise des prix :

En raison de la pandémie et du confinement, aucune remise solennelle n'a pu être organisée pour cette session. Tous les participants ont été bien évidemment déçus mais une solution a été trouvée !! Tous les membres du bureau de la section du Rhône et de la métropole de Lyon de l'AMOPA se sont mobilisés et sont partis, masqués (mais non incognito) distribuer les récompenses et les diplômes dans tous les établissements, soit au chef d'établissement, soit à la loge.

La remise des prix nationaux :

La remise solennelle et nationale des prix qui se déroule chaque année en Sorbonne n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie. Avec l'aide des établissements, la remise des récompenses aux 3 lauréats a pu se faire, relativement confidentiellement, mais très convivialement en présence du lauréat, de son professeur et de ses parents.

Un immense MERCI à la famille TRYLINSKI, à la librairie DECITRE, aux partenaires qui permettent le financement de ces prix et un merci particulier à Jean-Marie Pallier qui donne beaucoup de temps et d'énergie pour solliciter les donateurs !!

Concours Plaisir de dire

Un nouveau concours, mis en place l'an dernier, qui a pour but de récompenser l'expression orale chez les élèves de la classe de 3^{ème}. Au niveau académique, nous avons choisi de mettre en place ce concours dès la classe de 6^{ème} et jusqu'à celle de

3^{ème}. Pour les raisons sanitaires en vigueur, le concours n'a pas pu se dérouler comme il était initialement prévu, mais la bonne volonté de tous a permis de l'organiser dans de bonnes conditions.

Critères d'évaluation :

L'aisance, la qualité du vocabulaire et de la construction des phrases sont prises en compte de même que le registre de la langue (fluidité ou bien étapes scindées par des silences, des « euh »...). Le jury évalue aussi le mode utilisé : discours, récit, description ... et le niveau de langage : pas de langage populaire mais pas de concours d'éloquence non plus.

Les sujets : Les candidats doivent s'exprimer, sans note, seuls (3 minutes) ou en duo (5 minutes), sur un sujet donné dans le domaine de l'éducation citoyenne.

L'organisation : Au niveau départemental, le concours est organisé au sein des établissements qui désignent, après éliminatoires, le (ou les) lauréat(s) qui participera (ont) à l'épreuve finale devant un jury départemental.

Au niveau national, le sujet envoyé aux sections le 18 mars est communiqué aux établissements volontaires. Le jury départemental organise la finale et envoie la prestation sélectionnée au jury national par voie télématique.

Les résultats :

Un établissement s'est engagé avec beaucoup de dynamisme dans la préparation du concours. Le professeur a organisé les éliminatoires et c'est le jury qui s'est déplacé pour choisir les finalistes : un duo de jeunes filles qui échangeaient avec des arguments contradictoires sur l'opportunité des publicités omniprésentes dans la vie de tous les jours.

La remise des prix : au niveau de la section, comme pour le concours plaisir d'écrire, les récompenses ont été remises aux candidats. Le jury départemental a récompensé l'ensemble des finalistes.

Au niveau national, un prix spécial du jury a été attribué à l'établissement.

Concours « Nous l'Europe » présenté par Jean - Louis Coppéré

Jury : Marie Annie Michou Saucet Jean- Louis Coppéré

Esprit du concours organisé au plan départemental :

Une Europe se construit et tente de se structurer, une vaste communauté se constitue dans les interrogations et les débats, nous sommes citoyens de l'Europe. Voilà donc une mission d'éducation pour l'école.

La section du Rhône distingue les projets qui ouvrent les jeunes à une compréhension de l'Europe et les maîtres et élèves y participent par de nombreuses initiatives dans des domaines aussi variés que : l'apprentissage des langues, le patrimoine littéraire, artistique, culturel, historique, les connaissances mutuelles.

Le jury a récompensé deux collèges : **Le Collège Jean Zay à Brignais et Georges Charpak à Brindas pour un échange franco –italien avec la Scuola média Lapo Nicollin de Ponsacco en Italie.**

Soit : 17 élèves des classes d'italien de 3^{ème} du Collège Jean Zay de Brignais,
23 élèves des classes d'italien de 3^{ème} du Collège Georges Charpak de Brindas.

La décision courageuse d'assumer le contrat d'échange juste avant le début de la pandémie a permis la réalisation d'un travail remarquable. .

.Visites commentées des élèves pour sensibiliser à la richesse historique et culturelle de l'une des plus belles régions d'Italie : la Toscane.

Au cœur de l'échange, une pièce de théâtre en langue italienne crée par M. Alésio, professeur d'italien «Ponsacco Riviera » inspirée par le tableau de Botticelli «**La naissance de Vénus**» mise en scène et jouée en italien par 40 élèves des classes de troisième.

Décor confectionné par les élèves accompagnés par les professeurs d'art plastique des deux collèges: **Mesdames Maignaud et Estival.**

Projet d'une remarquable qualité culturelle : commentaires des tableaux des offices, un vrai travail linguistique dans la pièce de théâtre et une authentique rencontre des peuples et des générations (enquête auprès des Siennois). Des félicitations sont à adresser à **Monsieur Lebrec** professeur au Collège Charpak et à **Madame Mourier** au Collège Jean Zay.

Concours « Imagin'action » présenté par Jacques Noclin

Ce concours est organisé en collaboration avec l'Association Française de développement de l'enseignement technique : AFDET.

Il s'agit de valoriser les jeunes en formation technologique et professionnelle en récompensant un projet établi sur commande d'une entreprise.

Le jury a récompensé le projet réalisé par le lycée Hector Guimard dans les classes de BTS Fonderie et de Baccalauréat Pro outillage.

Il s'agissait de la Conception et Réalisation d'un carter adapté au véhicule automobile EPSA que les élèves ingénieurs de l'Ecole Centrale de Lyon réalisent dans le cadre d'un trophée européen organisé par la Société des ingénieurs de l'automobile (SIA).

Réalisation emblématique du projet d'établissement du lycée Hector Guimard: (Innovation recherches et démarches collectives des diverses filières du Lycée) : Programmation et utilisation d'une machine d'impression 3D pour réaliser de moule de fonderie.

Palmarès : 2 Lauréats en BTS Fonderie: 2 Lauréats en terminale Bac Pro Outillage : sous la direction de leurs enseignants: Messieurs Turrel et Chausse.

Concours des Palmes de l'apprentissage présenté par Jean-Marie Pallier

Concours départemental organisé en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat du Rhône et en collaboration avec le groupement du Rhône des Meilleurs Ouvriers.

Secteurs concernés en 2020 : Bâtiment, Alimentation, Fabrication, Métiers de service :

Cinq lauréats ont été récompensés dans les métiers de la pâtisserie, du bâtiment, de la maintenance des véhicules et de l'esthétique.

Leurs réalisations ont été présentées et ont suscité l'admiration des spectateurs.

Concours des Mariannes de l'AMOPA présenté par Georges Grousset :

Concours réalisé avec le soutien du Crédit Mutuel enseignant du Sud Est que nous remercions.

Dans le cadre de ses actions éducatives en faveur de la jeunesse et dans le but "d'apporter son concours à l'école pour la transmission des valeurs de la république", l'AMOPA du Rhône souhaite **promouvoir les valeurs de fraternité et de solidarité** au sein de l'Education Nationale en valorisant les projets fondés sur

l'engagement des élèves dans des actions solidaires ou sur le développement d'attitudes de fraternité.

Quatre établissements ont été récompensés en 2020 :

Collège **Alexis Kandelaft**, un projet de solidarité avec des personnes pauvres et une relation avec des écoles de Guyane, du Népal. Lycées **Aragon-Picasso** : un projet de fraternité avec des élèves d'écoles de Madagascar pour les aider à poursuivre leur scolarité.

Cité scolaire **Lacassagne** : un projet de solidarité entre élèves, étudiants de BTS et personnes en difficulté

Collège **Jean Moulin** : un projet de fraternité et de respect entre filles et garçons par la danse Hip-Hop.

Lycée de **Saint Just** : un projet de développement durable sur le recyclage.

Les établissements primés ont reçu :

- un diplôme de l'AMOPA69
- une Marianne
- un chèque

Concours des Palmes « jeune arbitre » présenté par Gérard Bouchet

Le concours n'a pas pu être organisé en 2020 en raison de l'annulation des manifestations sportives mais Gérard Bouchet a rappelé l'historique de ce concours - très sélectif - qui récompense des lauréats qui se sont fait remarquer par leur engagement dans le cadre de rencontres organisées et encadrées par l'Union Nationale du Sport Scolaire, les mercredis après-midis.

Concours AMOPA –AAUL : présenté par Yves Quinteau

.En collaboration avec l'Association des Amis de l'Université de Lyon ce concours s'adresse aux étudiants ayant soutenu l'année précédente, dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon, un mémoire de fin d'études remarqué dans les domaines des arts du spectacle, du cinéma, de la photographie et des arts numériques de l'image.

Un prix a été attribué à un mémoire de master portant sur la représentation des immigrés européens dans le cinéma argentin en particulier les immigrés italiens.

Bourse Scène -recherche présenté par Yves Quinteau

Elle s'adresse aux étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon et de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre présentant un projet commun de recherche fondé sur une approche expérimentale des arts de la scène.

Une bourse a été attribuée à un travail sur un processus permettant de voyager sans avoir à se déplacer intitulé « Voyage in situ »

L'intention de « Voyages in situ » est de réveiller ce potentiel que nous possédons tous: ouvrir notre imaginaire pour voyager intérieurement.

Bourses d'enseignement supérieur présentées par Christiane Ferra.

Malgré la pandémie huit bourses ont pu être attribuées à des étudiants provenant de l'Ecole Supérieure de Commerce et de Développement ESCD 3A, de l'INSA et de VETSUP AGRO.

Francophonie :

Aide financière pour soutenir des actions tournées vers la francophonie par l'octroi de bourses à des étudiants étrangers méritants :

Un étudiant en CAP de Boulangerie

Un étudiant en CAP Coiffure

Un grand merci a été adressé à nos partenaires publics et privés qui par leur contribution financière permettent de récompenser nos lauréats.

Notre communication :

Un aperçu de nos supports de communication a été présenté :

La Lettre trimestrielle

Le recueil des activités pour la jeunesse

Le recueil des activités culturelles et

Le site

Notre plaquette de présentation.

Il a été rappelé l'intérêt de la Revue Nationale.*

Notre situation financière et nos comptes

Les commissaires aux comptes M. Alain Bézard et Mme Martine Muller ont attesté de la régularité de nos comptes.

La trésorière a ensuite présenté plusieurs tableaux récapitulant les résultats de nos activités d'intérêt général et de nos activités d'utilité publique : actions en faveur de la jeunesse.

Le président a fait le commentaire des tableaux présentés :

Analyse par secteur

La situation sanitaire a impacté nos activités mais davantage pour les activités d'intérêt général que pour les actions à destination de la jeunesse.

*Activités d'intérêt général et fonctionnement :

La non parution de deux LT et du recueil des activités culturelles expliquent pour partie l'augmentation de l'excédent par rapport à 2019. Il faut y ajouter le maintien de la quote-part nationale versée par le siège.

2020 : résultat positif : + 2100€ Rappel 2019 : résultat positif : + 1600€.

Pour mémoire en 2018 nous affichions un résultat négatif de - 2700€.

*Activités d'utilité publique:

La grande majorité a pu être organisée malgré la situation. Moins de bourses et moins de prix attribués expliquent également la baisse du déficit par rapport à 2019-2020 : résultat négatif : - 1600€ Rappel 2019 : résultat négatif : - 7000 €.

Pour mémoire en 2018 résultat négatif de 7800€.

Budget global :

2020: résultat positif : + 500€ 2019 : déficit : - 5400 €

En 2018 déficit de 10500€

La situation particulière de 2020 et la réduction d'une partie de nos activités, qui en est la conséquence, ont certes eu un impact sur notre budget mais l'optimisation de

notre gestion a permis dès 2019 une résorption sensible de notre déficit diminuant ainsi le prélèvement sur les réserves qui je le précise restent à bonne hauteur.

Quelles que soient les circonstances l'important est de maintenir, ce qui constitue notre mission, les activités en faveur de la jeunesse, c'est ce à quoi nous nous engageons !

Mais n'oublions pas que le mécénat est indispensable pour y parvenir...

Les fonds récoltés sont en diminution malgré les efforts sensibles de certains de nos partenaires et donateurs que je remercie à nouveau.

Remerciements aussi bien sûr à nos collègues qui passent beaucoup de temps et d'énergie à la recherche de mécènes : Jean-Marie Pallier et Georges Grousset.

Après avoir remercié l'ensemble des membres du bureau qui ont regagné l'estrade pour la photo traditionnelle le président a prononcé la clôture de l'assemblée à 12h.



Les participants se sont retrouvés pour déguster le repas gastronomique préparé et servi par les élèves du lycée qui ont été ensuite chaleureusement remerciés.





Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

CÉRÉMONIE DES VŒUX

BULLETIN D'INSCRIPTION

Réservée aux adhérents, aux sympathisants et aux invités
Dans le respect des consignes sanitaires

Mercredi 12 janvier 2022 à 14h30

Lieu : CISL 103, boulevard des États-Unis – Lyon 8^e

Accès transport en commun : Tram T4 ou Bus C22 – arrêt Pr Beauvisage/CISL

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
Pour le 28 décembre 2021**

à : Jacqueline ABBAL-LOISY, 22 rue Flachat – 69100 VILLEURBANNE
Par courrier ou ☎ : 04 78 85 91 46 ou courriel : jacqueline.abbal-loisy@orange.fr



CÉRÉMONIE DES VŒUX **Mercredi 12 janvier 2022**

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@.....

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant

.....
.....
.....

A, le



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

JEUDI 17 MARS 2022

**Lycée François Rabelais
Chemin du Dodin à Dardilly**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Accueil à 9h (Les documents seront remis à l'entrée)

**Assemblée générale de 9h30 à 12h30 comprenant l'élection du nouveau bureau
Elle se terminera par un repas
Coût du repas : 27 euros**

Accès transports en commun : depuis le métro D, - Bus ligne 89 : Arrêt les Saules
Par la route : autoroute A6 - sortie 33 Limonest La Garde Dardilly porte de Lyon

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer, avec le chèque correspondant
au nombre de repas, à libeller au nom de : Amopa section du Rhône avant le 30 janvier 2022
À : Madame Jacqueline Dauphin : 84, rue Chazière 69004 Lyon
☎ : 04 78 30 55 62 - Mel : j.dauphin@wanadoo.fr**



Assemblée générale du 17 mars 2022

NOMPrénom :

Adresse :

Téléphone fixe :Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant - N° d'adhérent :

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant : ...

Seuls les membres actifs ont droit de vote dès lors qu'ils ont cotisé au titre de 2021

Total nombre de personnes :

Nombre de personnes participant au repas :

A Lyon -le,Signature



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMOPA

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

17 mars 2022

au Lycée François Rabelais de Dardilly

Tout membre de l'association ayant payé sa **cotisation au titre de 2021** peut donner une procuration de vote à un autre membre de sa section **dont il s'assurera de la présence à l'assemblée générale et de la non détention d'un autre pouvoir.**

Un même membre ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien (articles 8 des Statuts, 17 et 20 du Règlement intérieur de l'AMOPA).

POUVOIR

À envoyer par poste ou par Mel à :

Madame Jacqueline Dauphin 84 rue Chazière 69004 LYON



Mme/M. Nom/Prénom Adresse Section N° d'adhérent

Donne pouvoir à : (à compléter obligatoirement, **un pouvoir en blanc n'étant pas valide**)

Mme/M. Nom/Prénom : Section N° d'adhérent

Pour me représenter et prendre part à tous les votes en mon nom,

Lors de l'Assemblée générale du 17 mars 2022

Date et signature

AMOPA-ÉLECTION

En application des statuts de l'Association des Membres de l'ordre des Palmes Académiques, les sections départementales sont chargées d'organiser les élections des membres de leur bureau

Administration des sections (par application de l'article 12.2 des statuts)

La section est administrée par un **bureau** composé de **six membres** :

Un(e) Président(e),

Un(e) Vice-Président(e),

Un(e) Secrétaire Général(e) et un (e) Secrétaire adjoint (e),

Un(e) Trésorier (ère) et Un (e) Trésorier (ère) adjointe.

Le Président est élu pour un mandat de 4 ans. Il peut être réélu pour un second et dernier mandat de 4 ans consécutif ou non au premier. Les cinq autres membres sont élus pour une durée de quatre ans, puis rééligibles sans limitation de mandat et sans limite d'âge.

Sont proclamés élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Chaque adhérent, présent ou représenté, ne peut détenir plus d'un pouvoir en plus du sien

Le Bureau élit en son sein les responsables des différentes fonctions

Pour être éligible au bureau, il faut jouir de ses droits civils et civiques, et être membre de l'AMOPA, à jour de cotisation

En cas de vacance d'un siège au bureau le bureau peut dans l'ordre :

- Appeler à siéger le premier candidat non élu lors du scrutin au cours duquel a été élu le membre défaillant (en cas de refus de l'intéressé le 2eme, etc.)

- En cas d'impossibilité, désigner tout membre de l'association, après avis du Président, répondant aux conditions d'éligibilité (cf. § précédent). Le mandat de ce membre prend fin à la date à laquelle aurait dû expirer le mandat de celui qu'il remplace.

Pour le Rhône le vote aura lieu lors de l'Assemblée générale du

Judi 17 Mars 2022

Les adhérents qui n'assistent pas à l'AG peuvent faire parvenir

Avant le 1^{er} Mars 2022 délai de rigueur

leur **pouvoir**, à l'adresse de la Secrétaire de l'Association (Se reporter aux conditions et modalités définies sur le formulaire de la page 27 de la présente lettre trimestrielle d'automne hiver 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – SECTION DU RHÔNE

Jeudi 17 mars 2022

BUREAU – section du Rhône

CANDIDATURE

NOM (M., Mme, Mlle) :

Prénom :

N° d'adhésion :

Adresse.....

.....

N° de tél : Portable :

Mél :

La section est administrée par un **bureau** composé de **six membres** :

Un(e) Président(e), un(e) Vice-président(e), un(e) Secrétaire (dénommé(e) Secrétaire général(e) et un(e) Secrétaire-adjoint(e), un(e) Trésorier(e) et un(e) Trésorier(e)-adjoint(e).

Fonctions des différents membres du bureau :

Le (la) Président(e) assure l'animation et la coordination générale des activités de la section et la représente auprès des instances nationales et tous organismes extérieurs.

Le (la) Vice-Président (e) assiste le Président dans ses fonctions et le remplace éventuellement en cas d'empêchement.

Le (la) Secrétaire(e) général (e) assure l'administration générale de la section : notamment fonctionnement des instances statutaires, fichier des adhérents, relations avec les tiers.

Le (la) secrétaire adjoint (e) assiste le secrétaire général dans ses fonctions : comptes rendus et courriers.

Le (la) trésorier(e) assure la gestion des comptes et finances de la section.

Le (la) trésorier(e) adjoint(e) l'assiste et le remplace en cas de besoin.

Le Président est élu pour un mandat de 4 ans. Il peut être réélu pour un second et dernier mandat de 4 ans consécutif ou non au premier. Les cinq autres membres sont élus pour une durée de quatre ans, puis rééligibles sans limitation de mandat et sans limite d'âge.

Sont proclamés élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

Pour être éligible au bureau, il faut jouir de ses droits civils et civiques, et être membre de l'AMOPA, à jour de cotisation.

Dépôt de candidature, avant le 1er mars 2022

À adresser à :

**Madame Jacqueline DAUPHIN
84 rue Chazière 69004 LYON**

À :, le

Dater et signer



ACTIVITÉS CULTURELLES PASSÉES

COMPTE RENDU DU VOYAGE EN HAUTS-DE-FRANCE

du 21 au 26 septembre 2021

*En complément de ce compte rendu, des « coups de cœur » marqués d'une * sont rédigés et illustrés dans le « Recueil des activités culturelles 2020-2021 ».*

Lors d'un voyage en 2014, nous avons déjà parcouru cette terre chargée d'Histoire, tant éprouvée par les conflits. En fait, ce territoire semble peu ou mal connu... Cap sur les Hauts-de-France pour 18 amopaliens curieux de découvrir d'autres aspects de cette région chaleureuse et accueillante.

Rendez-vous à la gare Part Dieu, en bonne forme pour notre voyage. Installés confortablement en 1^{ère} classe, nous sommes très heureux de nous retrouver. Un coffret-repas est prévu : pour beaucoup d'entre nous, ce déjeuner en train est « une première » très appréciée !

Nous sommes accueillis à la gare de Lille-Europe par deux Arrageois, Henri, notre accompagnateur bénévole, et David, notre chauffeur, qui connaît parfaitement les moindres détours de sa région.

Les Hauts-de-France sont pluriels comme l'évoque la présentation de cette région sous forme de thèmes.

◆ Patrimoine architectural historique

L'abbaye de Saint Riquier* où nous nous contentons d'admirer la façade revêtue d'une abondante ornementation sculptée car l'intérieur de l'édifice est en travaux et nous n'avons pas pu le visiter.

Saint-Valéry-sur-Somme. Sa position stratégique sur un promontoire calcaire, face à la Baie de Somme, lui vaut une histoire riche et mouvementée. Saint-Valéry a vu passer Charlemagne, Hugues Capet en 981, Guillaume le Conquérant en 1066, Jeanne d'Arc en 1430, Louis XIII en 1638, Napoléon 1^{er} en 1810 et Charles de Gaulle en 1949. Et aussi Victor Hugo qui s'est inspiré du port pour écrire le poème « *Oceano nox* ». Constitué de maisons étroites, le quartier des marins est appelé « *Courtgain* », allusion aux maigres salaires que percevaient autrefois les habitants. L'église Saint Martin, de style gothique, est typique de la région avec ses façades en damiers de grès sombre et de silex taillés.

Aire-sur-la-Lys où se dresse la Collégiale Saint Pierre, de style flamboyant et Renaissance, classée Monument Historique en 1862. Elle panse lentement ses blessures de guerre. Le baillage, de style Renaissance, a été construit avec le produit d'un impôt sur le vin et la bière. Tout près s'élève le beffroi haut de 58 m.

Saint-Omer, ville baignée par l'Aa, est dominée par la célèbre cathédrale Notre Dame édifiée du XIII^e au XVI^e siècle, un joyau de l'art gothique flamboyant façonné, aux cours des siècles, par l'apport de chaque événement de l'Histoire. La cathédrale abrite un mobilier exceptionnel : magnifique buffet d'orgue baroque du XVIII^e siècle, une célèbre toile de Rubens, « *La descente de Croix* », une horloge astrolabe. Que de richesses et de merveilles dans la cathédrale de Saint-Omer, classée Monument Historique en 1840 !

Calais où nous avons fait une courte halte. Arrêt-photos obligé pour « Les six Bourgeois de Calais » d'Auguste Rodin, sur la place de l'hôtel de ville.

Arras. Nous étions logés à l'hôtel Mercure, dans le centre-ville. Ses célèbres sites : **la Grand'Place***, la place des Héros, l'hôtel de ville et son beffroi se parent de lumière à la tombée de la nuit, c'est une jolie idée d'une balade en soirée ! L'abbaye Saint Vaast et la cathédrale constituent l'ensemble monastique du XVIII^e siècle.

Amiens. Sa cathédrale grandiose et harmonieuse*, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981, a survécu aux siècles et à la folie des hommes. Bâtie à partir de 1220 et achevée en 1270, cet édifice impressionne par la beauté de son élévation intérieure à trois niveaux et sa remarquable statuaire, pas moins de quatre mille personnages. C'est la plus grande cathédrale gothique de France, elle peut contenir deux fois Notre Dame de Paris.

Roubaix connaît un essor économique remarquable au cours de la Révolution industrielle du XIX^e siècle. L'hôtel de ville, œuvre de Victor Laloux, est un hymne à la gloire de l'industrie textile. Une frise remarquable présente six tableaux illustrant les différents aspects du travail de la laine et du coton (*la récolte du coton et la tonte de la laine, le lavage et le peignage, la filature, le tissage, la teinture et les apprêts et la manutention finale*).

Lille. Visite pédestre un dimanche matin* dans cette belle ville : la place Général de Gaulle, le théâtre, le Rang de Beauregard, la Vieille Bourse, **la cathédrale Notre Dame de la Treille***.

◆ Patrimoine mémoriel

- **L'Anneau de la Mémoire***, inauguré le 11 novembre 2014, est le plus grand mémorial gravé du monde : sur près de 300 m, les noms de 500 000 hommes et femmes de toute nationalité tués pendant la guerre 14-18.

- Notre Dame de Lorette est la plus grande nécropole nationale française. Une basilique et une tour-lanterne sont construites sur cette colline.

◆ Patrimoine culturel

À Roubaix, nous visitons **La Piscine***. Il y a 20 ans, la piscine a été transformée en musée par l'architecte Jean-Paul Philippon : une reconversion réussie d'un édifice sportif en un lieu dédié à l'art.

Le musée de Lens-Louvre, construit sur le site d'une ancienne fosse des mines de Lens. Nous visitons « La Galerie du temps » qui expose des pièces majeures venant du musée parisien. Elle offre 200 œuvres de trois grandes périodes : l'Antiquité, le Moyen Âge et les Temps modernes.

Le musée des Beaux-Arts d'Arras, ses salles de peintures (paysage de Corot), ses sculptures médiévales, ses porcelaines méritent le détour.

Mers-les-Bains* de style anglo-normand, flamand ou Art Déco avec ses superbes villas « Belle Epoque ». C'est une station balnéaire picarde à la mode dès 1860. Non loin, **Le Tréport**, en Normandie, offre les plus hautes falaises de craie d'Europe (110 m). Nous empruntons les petites cabines du funiculaire (pente de 62 %) pour admirer le panorama saisissant sur la ville et ses alentours.

À la gare de Saint-Valéry, **l'authentique petit train à vapeur de la Baie de Somme** nous attend pour un parcours de 15 km en 1h. Plaisir d'antan, nostalgie, un sifflement, la fumée noire s'échappe de la locomotive... Profitons du paysage. Par marée basse, la baie est alors ensablée sur 45% de sa surface et devient une vaste prairie où paissent les moutons de prés-salés qui se régalent de plantes halophiles comme la salicorne, l'aster maritime, l'obione... La richesse écologique est due à la présence de zones humides où se développent de nombreuses roselières. Celles-ci abritent une faune assez riche, les canards et les cygnes s'y retrouvent pour nicher.

La gare de Noyelles-sur-Mer, en « cul-de-sac », permet la remise en tête de la locomotive. Nous poursuivons en direction du Crotoy. Dans les pâtures, nous remarquons une race locale de cheval à la robe dorée : le Henson. Nous terminons notre escapade ferroviaire à la gare du Crotoy.

◆ Patrimoine naturel

Le cap Blanc-Nez et le cap Gris-Nez, la côte Opale*. Cayeux et sa grève de galets de silex bleus et blancs. C'est le seul gisement d'Europe de galets de mer mondialement connu pour son taux de silice qui atteint 99 %. L'exploitation existe encore pour son utilisation dans les travaux de voirie ou la décoration urbaine.

Les hortillonnages*, petits jardins maraîchers cultivés depuis le Moyen Âge en bordure d'un lacs de canaux alimentés par la Somme. Belle promenade en barque.

◆ **La Gastronomie.** Le « plat pays » est aussi le « pays des bons plats ». Une gastronomie pleine de saveurs comme la carbonade à la bière et le potjevleesch... le

tout accompagné de frites... Pas forcément diététique ! Nous n'avons pas eu l'honneur de goûter à « l'institution des moules-frites » !

◆ **Le ciel du Nord** radieux a effacé le cliché de la météo souvent exécrationnelle chez les « Ch'tis ». La terre, la mer et le ciel se confondent pour donner un paysage aux mille nuances, aux mille dégradés. Dans notre circuit, les images du plat pays défilent : des villes dont les maisons arborent des ressources locales comme les briques rouges ; des routes bordées de champs de céréales ou de betteraves ; quelques terrils montrant l'exploitation intensive du charbon présent dans le sol. Aujourd'hui, certains servent de pistes de ski. « *Germinal* » est loin... Depuis 2012, le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais Picardie est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « Paysage culturel évolutif vivant », reconnaissant ainsi sa place exceptionnelle dans l'histoire sociale du monde de la mine. Fierté des « gens du Nord » !

D'excellents guides-conférenciers nous ont permis de mieux connaître cette terre authentique. Henri, notre accompagnateur, nous a présenté sa région avec passion, enthousiasme... avec des anecdotes. Un grand merci à Henri qui nous a aussi concocté un livret culturel intéressant pour préparer notre voyage.

Nous retenons aussi l'accueil chaleureux légendaire des « gens de Hauts-de-France ». Nous n'avons pas eu le temps d'apprendre la langue régionale, le picard avec ses variantes dialectales comme le « ch'ti » ou le « ch'timi » (Lille). Les anciens la font encore résonner.

En conclusion, une belle évasion enrichissante où nous avons partagé de précieux moments de convivialité, comme nous les aimons !

Monique ROUGEMONT

COMPTE RENDU DE NOTRE ESCAPADE EN PROVENCE,

du 14 au 16 octobre 2021

*En complément de ce compte rendu, des « coups de cœur » marqués d'une * sont rédigés dans le « Recueil des activités culturelles 2020-2021 ».*

En ce 14 octobre, dès 7 h30, nous nous retrouvons avec joie pour une escapade vers le sud : objectif Aix-en-Provence, la ville du bon roi René et de Cézanne.

Notre première visite sera pour **l'Abbaye de Silvacane***, à La Roche d'Anthéron.

L'architecture imposante, simple et austère, le cadre bucolique et le calme ambiant sont favorables à la méditation monastique et en harmonie avec les règles de Saint Benoît. Une guide locale visiblement amoureuse de l'Abbaye nous la fait visiter de fond en comble. Nous découvrirons l'histoire mouvementée de cette abbaye cistercienne. Appartenant à la commune depuis 2008, elle accueille des concerts et festivals de musique.

Cependant, notre accompagnatrice Jacqueline Hidalgo pense, à juste titre, que l'on ne peut envisager le voyage sans un aperçu des origines d'Aix et de la vie du plus célèbre de ses enfants, **Paul Cézanne***. Elle profite du temps du voyage pour nous en parler.

Elle nous trace donc l'histoire d'Aix, adroitement sans empiéter sur la partie que traitera demain, la guide locale avec laquelle nous ferons notre visite piétonne.

À 32 km de Marseille et de la Méditerranée, entre la montagne Sainte Victoire, chère à Cézanne, à l'est et la chaîne de Trévaresse à l'ouest, Aix est l'une des plus grandes communes de France en superficie. Ville thermale depuis l'Antiquité, ville riche, Aix a un important patrimoine culturel : architecture, musées, festival d'Art Lyrique, théâtre. Mais, au cours du temps, son espace est souvent réorganisé par les occupants ce qui ralentit son développement.

C'est Gaius Sextius Calvinus qui a fondé Aix, en 122 avant J.-C., sous le nom d'Aquae Sextiae (eaux de Sextius). Il s'empare du lieu, qui se trouve sur la route entre l'Italie et la province ibérique, entre la Méditerranée et la Durance, et y installe son camp pour assurer les transports commerciaux entre Rome et Marseille.

En 1189, les Comtes de Provence en font leur résidence et elle devient capitale de la Provence. Aix connaît alors un essor réel.

Au XV^e siècle, le roi René 1^{er} d'Anjou, Comte de Provence, donne une impulsion importante à Aix. Le « Bon roi René » qui est aussi comte de Guise, duc du Bar, duc de Lorraine, duc d'Anjou, roi de Naples, roi de Jérusalem et roi d'Aragon, est un fin gestionnaire. Il fait prospérer la ville où il installe sa Cour de Justice. Fin lettré, le roi René entretient une cour très cultivée à Aix. Son père Louis d'Anjou avait déjà créé en 1409 une Université dans la ville, l'actuel Institut d'Etudes Politiques, que nous verrons en face de Saint Sauveur, lors de notre journée piétonne dans la ville.

Ainsi, le « René » réalise à Aix la transition entre le Bas Moyen Age et l'époque Moderne. En témoignage, l'un des principaux boulevards de la ville, celui où est situé notre hôtel, porte son nom et sa statue est placée en haut du cours Mirabeau.

En 1480, deux ans après la mort du roi René, la Provence perd son indépendance et devient province rattachée au Royaume de France, mais non annexée. Ce sera le début de la prospérité. La ville, jusqu'au XVIII^e siècle, s'embellit continuellement.

Après la Révolution, Aix souffre du développement de Marseille. Il faut attendre le renouveau « high tech » et le développement de l'Université pour que la ville revive. Aujourd'hui, de grands projets d'urbanisme voient le jour.

Puis Jacqueline projette un film sur Paul Cézanne, enfant oh ! combien célèbre du pays. Le film fort documenté est accompagné des commentaires de Michel Fraisset, directeur de l'Atelier de Cézanne.

Cézanne né à Aix en 1839 y meurt en 1906. Peintre peu reconnu par ses contemporains mais qui a pris depuis une stature énorme. Souvent classé parmi les Impressionnistes, mais il n'est pas que cela, comme nous l'avons appris dans le film projeté le premier matin dans le car par Jacqueline. Les portraits qu'il peint au début, au couteau, avec beaucoup de matière, sont durs et expriment toute la violence, le mal-être de l'artiste. Par son ami de collège, Zola, Cézanne découvre Paris, les classiques et tous les peintres importants de son époque. Parmi eux, Pissaro a une influence déterminante et l'amène à l'Impressionnisme, une période plus sereine pour lui, avec d'incessants allers-retours entre Aix et Paris. Mais très vite, sa peinture évolue et ses natures mortes, ses paysages ne reflètent plus ni perspective, ni réalité des formes, ni celle des couleurs. Cézanne ouvre ainsi la porte à tous les possibles, au post-Impressionnisme. Picasso dira de lui « *il est notre père à tous* ».

Notre 2^{ème} jour est consacré à une visite entièrement piétonne d'Aix.

Nous avons rendez-vous devant l'**Hôtel de Caumont*** qui, rénové, est à présent Centre d'Art et contient des trésors.

En préalable, la guide brosse un tableau de la vie aixoise du XVI^e siècle à la Révolution, cette période où Aix qui a perdu son indépendance, est néanmoins capitale du Comté de Provence. Aix-la-Romaine, importante de par sa position stratégique entre Méditerranée et la Durance a peu à peu décliné. Elle retrouve vie après son intégration au Royaume de France en 1481 et, en particulier en 1501, quand Louis XII y crée le Parlement de Provence. Mais la sujétion au roi de France est mal vécue par les élites. Les guerres de religions au XVI^e siècle aggravent les tensions et sont préjudiciables à l'ordre car la ville se révoltera contre le gouverneur de Provence jugé trop proche des Huguenots. Charles X, Louis XIII visiteront Aix dont l'attitude est très ambiguë car opposée au pouvoir royal, elle le célèbre quand il combat les protestants.

Néanmoins, Aix continuera son ascension. Et son rôle primordial ne cessera de croître au XVII^e et XVIII^e siècles : la Cour des Comptes, la Maréchaussée, les Etats Généraux s'y installent. Les castes du Parlement sont issues de la haute bourgeoisie marseillaise, commerçants, armateurs qui ont une puissance financière certaine. Ils s'offrent des offices, des charges parlementaires alors que le pouvoir royal désargenté vend ces offices pour faire rentrer de l'argent. Cela amène beaucoup de monde, il faut les loger. S'ensuit un bouleversement énorme sous l'impulsion de l'Archevêque Michel Mazarin, frère du Cardinal. Et ainsi, sous Louis XIV, de somptueux hôtels voient le jour dans un petit périmètre. Leur construction continuera au-delà du Roi Soleil. On en dénombre 80. Nous en verrons quelques-uns : Hôtel de Réauville, baroque versaillais, qui est l'actuel Hôtel de Caumont, Hôtel Bonnet de la Balme d'époque Louis XVI, Hôtel de Villeneuve d'Ansous du XVII^e-XVIII^e, Hôtel de Boisgelin situé sur la place de la fontaine des 4 Dauphins au cœur de ce quartier nouveau, au parfait quadrillage de rues orthogonales, et qui est aujourd'hui le quartier Mazarin. Pour en faciliter l'accès, les propriétaires réclament une promenade pour carrosses et piétons : l'Archevêque Mazarin, avec l'accord du Parlement, fait détruire les remparts sud. L'architecte Jean Lombard ouvrira un « cours à carrosses », l'actuel Cours Mirabeau. Il y adjoindra la fontaine de la Rotonde. De nombreuses et somptueuses autres **fontaines*** émaillent le quartier et la ville.

L'après-midi est consacré à la **visite des ruelles du vieil Aix***. Mais ici aucune ruelle tortueuse : Aix, dès l'Antiquité a été doté de plans d'urbanisme strict. Les hôtels particuliers sont nombreux. Des portes magnifiques s'offrent à nous. Souvent,

la perspective des ruelles est fermée au bout par une église et parmi ces églises, la cathédrale Saint Sauveur.

Saint Sauveur, bâtie sur le forum de l'ancienne Aquae Sextiae, est une pure merveille qui nous laisse pantois. Dès l'entrée, sur la droite, attenant à l'église mais en dehors des travées, le baptistère dont la cuve octogonale encastrée dans le sol est mérovingienne tandis que la coupole très haute, qui le surmonte et l'éclaire, est du XVI^e. Puis, trois travées fort différentes par suite des remaniements successifs, s'offrent à nous : la première romane date du XI^e, la nef centrale est, elle, gothique et ses vitraux imposants rappellent ceux de la Sainte Chapelle, quant à la troisième nef, construite plus tardivement après destruction de chapelles, elle est baroque. Dans cette travée baroque, nous nous arrêtons longtemps pour détailler le merveilleux triptyque du Buisson Ardent de Nicolas Froment et qui date du XV^e. À gauche, le roi René agenouillé, revêtu de ses armes et des habits des chanoines de Saint Vincent, est entouré de Marie-Madeleine, Antoine et Maurice. À droite, la reine Jeanne de Laval agenouillée elle aussi, saint Jean, sainte Catherine, saint Nicolas. Ils entourent la Vierge et l'Enfant qui, sur le panneau central, siègent sur un buisson ardent avec au premier plan Moïse gardant un troupeau. Des détails très nombreux émaillent le triptyque, brebis, végétation, gestes, miroir, vêtements... tous chargés de symboles bibliques alors que le cadre du panneau central représente les douze rois de Juda.

Nous visitons le cloître de 1190 avec ses quatre galeries de huit travées d'arcades en pierres blanches, aux colonnettes géminées. Les quatre piliers d'angle figurent l'apocalypse, l'homme, le lion, l'aigle et le taureau.

Mais après tous ces siècles de prospérité, Aix va décliner et ce n'est qu'au XIX^e que la ville réagira. Ville d'eau depuis l'Antiquité, Aix deviendra une ville d'Art dont Cézanne hante encore les ruelles du vieil Aix, comme en témoignent les plaques de bronze insérées dans le sol.

Paul Cézanne, Emile Zola, Adolphe Thiers, Joseph d'Arbaud, François-Marius Granet, sont autant de gloires locales qui aident Aix à s'ouvrir au monde après le conservatisme qu'elle connaissait depuis la chute de la monarchie au XVIII^e. Depuis 1948, un festival d'Art lyrique de renommée internationale a lieu chaque année.

Notre troisième journée se passe aux Baux-de-Provence*.

Un guide de l'Office du tourisme nous accueille.

À l'entrée du village, l'office du tourisme est dans la « maison du Roy » où la justice fut rendue jusqu'à la Révolution française. Au XIX^e, le rempart qui longeait ce monument fut abattu pour créer l'entrée actuelle de la ville. Puis, nous rejoignons la

jolie place Saint Vincent d'où la vue s'étend jusqu'à Arles. Nous admirons en contrebas du village, le vallon de la Fontaine long d'un kilomètre et large de 200 m au cœur de falaises escarpées, seul approvisionnement en haut des Baux pendant longtemps.

Le guide nous présente ici, devant le musée des santons, le village.

Les Baux-de-Provence, éperon rocheux, à la **géologie*** particulière, à 15 km de Arles et qui domine à 245 m d'altitude, les plaines de la Crau et de la Camargue, tirent leur nom de l'occitan « *Li bauz* » qui signifie falaise, escarpement. Ils ont une position stratégique indéniable. La famille des Baux a régné pendant quatre siècles dans son château imprenable avec, comme devise, « *À l'azar Bautezar* », « Au hasard Bautezar », influencé par la légende qui faisait du roi le descendant du roi mage Balthazar. L'étoile à seize branches, guide des mages, fut placée sur les armes des Baux et elle y est toujours. La famille des Baux, ambitieuse, s'opposa longtemps aux Comtes de Provence sans arriver jamais à mettre la main ni sur le territoire, ni sur le titre convoité. Mais par un mariage avec l'héritière de la principauté d'Orange, la famille des Baux obtint finalement tous les privilèges d'un grand féodal. Les troubadours assurèrent la réputation des Baux.

Nous reprenons notre périple. Les Baux ont un patrimoine historique riche, église, château, chapelles, restaurés avec art et qu'on ne peut parcourir qu'à pied.

Nous verrons ainsi, toute proche, la porte d'Eyguières ou « porte de l'eau », aux nombreux escaliers, qui a longtemps été la seule porte du village. Puis, le guide nous présente l'église romane Saint Vincent du XII^e siècle caractéristique des constructions du lieu par sa partie partiellement troglodytique et dont l'agrandissement en 1609 a conservé l'harmonie romane tandis que ses vitraux modernes de Max Ingrand, offerts en 1962 par Rainier III de Monaco, nous interpellent. En face, la chapelle des Pénitents blancs a vu ses murs entièrement recouverts de fresques par Yves Brayer, enfant du village, sur le thème du Noël des bergers de Provence. Nous passons aussi par l'hôtel de ville, Hôtel de Manville, l'un des plus beaux de la Renaissance.

Ensuite, nous parcourons, chacun selon son désir, les rues escarpées à la recherche de merveilles architecturales anciennes ou de boutiques aux produits les plus variés. Plusieurs iront tout en haut du village sur l'esplanade du château d'où la vue s'étend jusqu'à la mer et illustre la valeur stratégique du lieu il y a longtemps.

Notre après-midi est consacrée aux **Carrières de Lumières***, dans le Val d'Enfer où les immenses murs de calcaire accueillent, en ce moment et pour notre

plus grand plaisir, les œuvres de Cézanne : un spectacle audiovisuel grandiose qui nous laisse pantois.

Dans le car de retour, le très beau film « *Cézanne et moi* » de Danièle Thompson nous attend. Il illustre la ténacité de Cézanne pour parfaire ses toiles et ses longues recherches, ses multiples déplacements afin de trouver le meilleur point de vue pour réaliser sa toile. Il retrace aussi les rapports houleux de Cézanne et Zola. Paul est coléreux, instable. Zola est calme, réfléchi. Paul n'a rien, Emile a tout. Ils se jugent, s'admirent, se perdent et se retrouvent jusqu'à la rupture finale.

Marthe JANODET-LEVANTI



ACTIVITÉS CULTURELLES FUTURES



NOTICE DESCRIPTIVE

CONFÉRENCE

« **ANDRÉ MARIE AMPÈRE CET ILLUSTRÉ LYONNAIS** »

JEUDI 20 JANVIER 2022 À 14H 30

Conférence de M. Thierry SAUDEJAUD

Lieu : INSPÉ de l'Académie de Lyon

5 rue Anselme

69004 LYON

Bus : C13 et C18

Arrêt: Clos Jouve

Savant de génie, à la fois illustre et méconnu, André-Marie Ampère fut toute sa vie un homme d'une insatiable curiosité pour l'ensemble des connaissances humaines.

Tour à tour poète, mathématicien, chimiste, physicien et philosophe, il investit toutes les sciences avec une puissance d'imagination et d'invention hors du commun, fonda l'électrodynamique qui lui assura la gloire et explora les méandres de la pensée humaine à la recherche constante de la Vérité.

Il occupe une place éminente dans l'évolution des sciences physiques au XIXe siècle et c'est l'une des plus belles figures de notre histoire.



Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants mais l'inscription est obligatoire.



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE

« ANDRÉ MARIE AMPÈRE CET ILLUSTRÉ LYONNAIS »

JEUDI 20 JANVIER 2022 À 14H 30

Conférencier : M. Thierry SAUDEJAUD

Lieu : INSPÉ de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme
69004 LYON
Bus : C13 et C18
Arrêt : Clos Jouve



Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer
Avant le 5 janvier 2022

À : Mme Jacqueline DAUPHIN, 84 rue Chazière - 69004 LYON
☎ : 04 78 30 55 62 – Mel : j.dauphin@wanadoo.fr



Conférence : «ANDRÉ MARIE AMPÈRE CET ILLUSTRÉ LYONNAIS»

JEUDI 20 janvier 2022

NOM :Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@.....

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Nom et prénom des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant :
.....
.....

A, le



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

5 rue Anselme

69317 Lyon cedex 04

rhone.amopa@gmail.com

www.amopa69.fr

NOTICE DESCRIPTIVE

Conférence « LE PHYLLOXÉRA »

MARDI 8 FÉVRIER 2022 A 14H30

Conférencier : M. Louis GIRARD

Lieu : INSPÉ de l'Académie de Lyon

5 rue Anselme

69004 LYON

Bus : C13 et C18

Arrêt: Clos Jouve



Le Phylloxéra, une maladie disparue (?) de la vigne

Ce problème aux facettes multiples, traverse l'histoire de France de la moitié du XIXème siècle, évoque la viticulture et ses vicissitudes face à des parasites successifs, souligne la collaboration entre scientifiques et viticulteurs. En bref, la biologie et un pan important de l'économie nationale y sont complètement liés.

Mais cette maladie est-elle vraiment éradiquée ?

Cette conférence est gratuite pour les adhérents et les sympathisants mais l'inscription est obligatoire.



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conférence « Le PHYLLOXÉRA »

MARDI 8 FEVRIER 2022 A 14H30

Conférencier : M. Louis Girard



Lieu : INSPE de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme
69004 LYON
Bus : C13 et C18
Arrêt: Clos Jouve

Le Phylloxéra, une maladie disparue (?) de la vigne

**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
avant le 15 janvier 2022**

À : Mme Jacqueline DAUPHIN, 84 rue Chazière - 69004 LYON

☎ : 04 78 30 55 62 – Mel : j.dauphin@wanadoo.fr



Conférence « LE PHYLLOXÉRA »

mardi 8 février 2022

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Nom et prénom des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant :

.....

.....

A, le



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

NOTICE DESCRIPTIVE

VISITE DU GRAND HÔTEL DIEU ET DE LA CHAPELLE

MARDI 1^{ER} MARS 2022 À 14H 30

Rendez-vous à 14h 15 devant la chapelle



Nous redécouvrirons ensemble l'histoire hospitalière, architecturale, médicale et artistique du Grand Hôtel Dieu et de sa Chapelle

Du XVe au XIXe siècle le Grand Hôtel Dieu s'est développé à travers des architectures marquantes de l'histoire des soins et du paysage lyonnais.

La Chapelle de l'Hôtel Dieu, construite au XVIIe siècle et restaurée au XIXe siècle, est progressivement tombée dans l'oubli. Sa restauration en 2012 permet de redécouvrir son architecture baroque et ses tableaux.

Cette visite guidée s'appuiera sur l'importante documentation et les collections des Hospices Civils de Lyon

La durée de la visite est de deux heures.



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

VISITE DU GRAND HÔTEL DIEU ET DE SA CHAPELLE

Mardi 1^{er} mars 2022 à 14H30



**Coupon de participation à compléter, à découper et à renvoyer,
Avant le 15 février 2022**

À : Mme Michèle ANTIGNAC 45 Impasse de Grange Haute 69540 IRIGNY

Tel : 06 07 96 38 00

Rendez-vous à 14h 15 devant la chapelle

Le nombre de participants est limité à 25. Les inscriptions seront reçues dans l'ordre d'arrivée.



Visite du Grand Hôtel Dieu et de sa Chapelle

Mardi 1^{er} Mars 2022

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Nom et prénom des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant :

.....

.....

A, le



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

NOTICE DESCRIPTIVE

VOYAGE EN SICILE

DU LUNDI 26 SEPTEMBRE AU LUNDI 03 OCTOBRE 2022

**Ce voyage est réservé aux adhérents et aux sympathisants
de l'AMOPA Section du Rhône.**

Programme (toutes les visites sont guidées.)

● **Jour 1 - lundi 26 septembre : Lyon – Palerme**

Envol de Lyon à 12h 15, arrivée à Palerme à 14h 10.

Accueil par notre guide accompagnateur et route vers Monreale. Visite de la cathédrale (fin XII^e siècle) et ses mosaïques, du cloître roman des Bénédictins et ses élégantes colonnettes géminées. Transfert à l'hôtel de Palerme, vers 18h 30. Dîner.

● **Jour 2 - mardi 27 septembre : Palerme**

Visite de la ville : le centre historique, la cathédrale, les « Quattro Canti », l'église Saint-Jean-des-Ermites et son cloître du XII^e siècle. Visite des catacombes du couvent des Capucins (*À ce jour, les catacombes sont fermées pour restauration, en remplacement, si toujours fermées, visite de l'église de la Martorana*).

Déjeuner au restaurant en cours de visites.

Dîner et nuit à l'hôtel de Palerme.

● **Jour 3 - mercredi 28 septembre : Palerme – Ségeste – Sélinonte – Agrigente**

Départ pour Ségeste. Visite du temple dorique, mystérieusement resté inachevé. Continuation vers Sélinonte.

Déjeuner puis visite de l'antique Sélinonte, l'un des sites grecs le plus beau de Sicile. Ses trois zones archéologiques différentes et son acropole surplombant la mer Méditerranée.

Départ pour Agrigente. Arrivée et installation à l'hôtel. Dîner.

● **Jour 4 - jeudi 29 septembre : Agrigente – Vallée des Temples – Piazza Armerina – Catane**

Départ en direction de la célèbre vallée des Temples, exemple unique de l'art grec : le temple de Jupiter dont les ruines sont étalées sur plus de 6 000 m², ceux de la Concorde, de Castor et Pollux.

Déjeuner puis départ pour Piazza Armerina où 3 500 m² de mosaïques de la Villa romaine du Casale (UNESCO) représentent un témoignage des mœurs et de la vie sociale de l'époque.

Continuation vers la région de Catane. Installation à l'hôtel. Dîner.

● **Jour 5 - vendredi 30 septembre : Catane – Syracuse – Catane**

Départ pour la visite de Syracuse, la plus belle et la plus grande des cités grecques en Sicile. Visite de l'île d'Ortygie avec la fontaine Aréthuse. Découverte du dôme et de la basilique chrétienne.

Visite extérieure du Palais du Sénat.

Déjeuner dans un restaurant local.

Puis, continuation sur la terre ferme avec la découverte du théâtre grec, un des plus grands de la Grèce antique. Visite des Latomies, grandes caves de pierres qui servaient de prisons avec « l'oreille de Denys » qui diffusa la légende selon laquelle Denys utilisait les qualités acoustiques pour entendre les conversations des prisonniers. Ensuite, visite du célèbre et grandiose amphithéâtre datant du IV et III^e siècles av. J.-C.

Dîner et nuit à l'hôtel.

• **Jour 6 - samedi 1^{er} octobre : Catane – Etna – Taormine - Catane**

Départ pour l'Etna, le volcan actif le plus haut d'Europe. L'autocar monte jusqu'à 1 920 m d'altitude au refuge de Sapienza (face Sud) pour admirer un merveilleux panorama.

Déjeuner. L'après-midi, continuation avec la visite de Taormine et du théâtre gréco-romain construit au III^e siècle av. J.-C. sous le règne de Hiéron.

Temps libre à Taormine pour flâner dans les ruelles de la vieille cité, dans le Corso Umberto.

Dîner et nuit à l'hôtel.

• **Jour 7 - dimanche 2 octobre : Catane – Cefalu - Palerme**

Départ en direction de Cefalu. Visite de la cathédrale normande du XII^e siècle (le célèbre Christ Pantocrator) et de la vieille ville.

Déjeuner à Cefalu. Transfert à Palerme pour l'installation à l'hôtel. Temps libre pour se promener dans les ruelles typiques de la ville ou faire du shopping.

Jour 8 - lundi 03 octobre : Palerme – Monreale – Palerme - Lyon

Petit déjeuner à l'hôtel. Puis, visite de la chapelle palatine et du palais des Normands.

Un panier-repas sera remis à chaque participant.

Transfert à l'aéroport de Palerme

Envol de Palerme à 14h 50, arrivée à Lyon à 16h 55.

Prix par personne : de 1 500 € à 1 700 €/personne, selon le nombre de participants

Ce prix comprend :

Les trajets avion et autocar, le logement en hôtels 4*, la pension complète (repas avec boissons), un guide accompagnateur local pour toute la durée du séjour et les audiophones, les entrées dans les sites, les assurances (annulation et rapatriement).

Ce prix ne comprend pas : les pourboires (à prévoir en espèces) et le supplément chambre individuelle 210 €.

NB : En cas d'annulation, un montant de 5% sera retenu par l'AMOPA.

Paiement en 2 versements, le voyage sera organisé à partir de 20 personnes inscrites.

Pour tout renseignement, contacter :

Marie-Thérèse PECCEU – Tél : 04 78 60 19 47 – courriel : marite.pecceu@laposte.net

Monique ROUGEMONT – Tél : 04 78 27 40 54 – courriel : m.rougemont8@gmail.com



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section du Rhône et de la Métropole de Lyon
5 rue Anselme
69317 Lyon cedex 04
rhone.amopa@gmail.com
www.amopa69.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

VOYAGE EN SICILE

du 26 septembre au 03 octobre 2022

Ce voyage est réservé aux adhérents et aux sympathisants (*) de l'AMOPA - Section du Rhône.

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :@

AMOPA Section du Rhône : Membre actif Membre sympathisant N° d'adhérent :

Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent et N° d'adhérent ou de sympathisant
.....
.....

Se munir d'une carte d'identité en cours de validité à la date du voyage (la prolongation de validité n'est pas valable à l'étranger) ou d'un passeport. La carte européenne d'assurance maladie est recommandée.

Prix par personne : de 1 500 € à 1 700 € selon le nombre de participants.

♦ Ce prix comprend :

Les trajets avion et autocar, le logement en hôtels 4*, la pension complète (repas avec boissons), un guide accompagnateur local pour toute la durée du séjour et les audiophones, les entrées dans les sites, les assurances : annulation « garantie simple », accident, rapatriement.

♦ Ce prix ne comprend pas : les pourboires (à prévoir en espèces) et le supplément de la chambre individuelle :210 €.

NB : En cas d'annulation, un montant de 5% sera retenu par l'AMOPA.

Païement en 2 versements. Le voyage sera organisé à partir de 20 personnes inscrites.

1^{er} versement à l'inscription : 600 € / personne (par chèque à l'ordre de AMOPA Section du Rhône)

Le solde, fixé en fonction du nombre d'inscrits, vous sera communiqué ultérieurement.

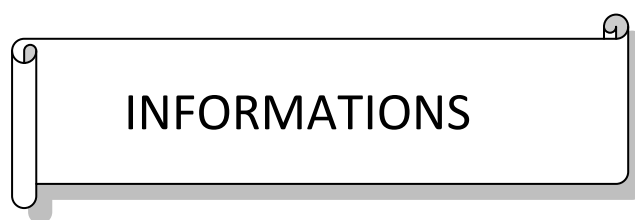
Cochez l'option de logement choisie : Chambre à lit double : Chambre à 2 lits :
Chambre individuelle : (supplément 210 €)

A le Signature :

Bulletin, chèque du 1^{er} versement sont à envoyer **avant le 10 janvier 2022** à :

Marie-Thérèse PECCEU, 42 rue Paul Bert - 69003 LYON ☎ : 04 78 60 19 47

(*) Pour adhérer à notre association en qualité de membre sympathisant, (coût de l'adhésion : 30 €), nous contacter ou consulter notre site internet : <http://www.amopa69.fr/adhesion.html>



DÉCÈS

Mme MATTEI Jeanne

Mme LACOUTURE Lucette Provisseure honoraire, commandeur

NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU ÉLARGI (comité consultatif)

Nous avons le plaisir d'accueillir :

Mme Geneviève BROUILLET,

M. Jean François JAL,

M. Patrick RAFFIN,

M. Thierry SAUDEJAUD.

RECUEIL DES ACTIVITÉS CULTURELLES DE LA SECTION

Vous pouvez vous procurer le recueil 2020 -2021 des activités culturelles de la section du Rhône, pour la somme de **10 euros** en vous adressant à :

Madame Monique ROUGEMONT

Tél. : 04.78.27.40.54

ou par courriel : m.rougemont8@gmail.com

Si vous désirez recevoir le document par la poste,

Veillez rajouter **6 euros supplémentaires** (tarif d'expédition), ce qui porte le montant à **16 euros (recueil + envoi)**

SOUTIEN À NOTRE SECTION

■ Vous pouvez soutenir nos actions en faveur de la jeunesse en faisant un don à notre section : <https://www.amopa69.fr/partenariat.html>

Pour cela, vous pouvez faire parvenir un chèque, distinct de celui de votre adhésion, établi à l'ordre de AMOPA section du Rhône et l'adresser à :

Section AMOPA 69 - Soutien et Partenariat

5, rue Anselme – 69317 Lyon cedex 04

L'AMOPA étant une association Loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique, votre soutien est déductible de votre impôt sur le revenu à concurrence de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Le reçu fiscal correspondant vous sera adressé

COTISATION - ABONNEMENT 2022 À L'AMOPA

■ **Pour les MEMBRES de l'AMOPA : Chevalier, Officier ou Commandeur ainsi que pour les MEMBRES adhérents en 2021**

Le siège national vous a fait parvenir par courrier l'appel de cotisation et d'abonnement à la revue **pour l'année 2022** dans le courant du mois de janvier.

VOUS ADRESSEZ

**VOTRE COTISATION ET VOTRE ABONNEMENT A LA REVUE
AU SIÈGE NATIONAL DE L'AMOPA - 30 AVENUE FÉLIX-FAURE 75015 PARIS**

COTISATION D'ADHÉSION A L'AMOPA ET ABONNEMENT À LA REVUE

Membre actif (décoré ou sympathisant) : 32 €

Adhésion avec abonnement à la revue : **56 €**

Membre de soutien : 48 € : adhésion avec abonnement à la revue : **72€**

Membre bienfaiteur : à partir de 88 € :

Abonnement à la revue : **ajouter 24 euros**

La cotisation d'adhésion ouvre un droit à déduction fiscale de 66 % de son montant et au reçu fiscal correspondant.

La cotisation n'est valable que pour l'année civile

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, veuillez-vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris

En ce qui concerne les dons pour le soutien aux actions pour la jeunesse si vous désirez que le montant versé revienne à la section du Rhône vous devrez adresser un courrier et un chèque à :

Section du Rhône AMOPA 5 rue Anselme Lyon 4^e avec la mention : soutien aux activités pour la jeunesse (voir rubrique soutien à notre section)

■ **NOUVEAUX MEMBRES :**

Toute personne peut adhérer à notre association en qualité de membre décoré s'il ou elle est titulaire de palmes académiques ou de membre sympathisant si elle ne l'est pas.

Membres décorés : bulletin à télécharger sur le site de l'AMOPA amopa.asso.fr/adherer-a-lamopa et à envoyer à l'adresse indiquée

Membres sympathisants voir bulletin page suivante à adresser à :

Mme Jacqueline Dauphin - 84 rue chazière - 69004 LYON

Merci de votre fidélité, de l'intérêt et du soutien que vous apportez à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA)



**ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES
(Reconnue d'utilité publique décret du 26-septembre 1968)**

Siège : Ministère de l'Éducation Nationale
Secrétariat : 30, avenue Félix Faure 75015 PARIS
Tél : 01 45 54 50 82



ANNÉE 2022

BULLETIN D'ADHÉSION SYMPATHISANT

Nom et prénoms : M., Mme, Mlle

Date de naissance : _____ Profession ou qualité : _____

Adresse : _____

(Écrire tous les noms propres, patronymes, domicile, en lettres capitales et souligner le prénom usuel).

Mel : _____ @ _____

Tél. fixe : _____ Tél. mob. _____

Demande son inscription en qualité de :

Marquer votre choix d'une X et indiquer le montant total de votre versement par chèque libellé à l'ordre de « AMOPA »

- Membre sympathisant : 30 €

- Membre sympathisant participation avec abonnement à la revue : 54 €

Montant du versement :€Vous recevrez le reçu fiscal correspondant.

DateSignature

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris.

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Siège : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
5, rue Anselme - 69317 Lyon Cedex 04

Présidents d'Honneur

M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône
M. le Recteur de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'Académie de Lyon,
Chancelier des universités
M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des Services de l'Éducation nationale du Rhône
M. le Directeur INSPÉ (ex ESPÉ) de l'Académie de Lyon – Université Claude Bernard Lyon 1
M. Jean-Pierre BIOT, proviseur honoraire

Président honoraire

M. Jacques JUMENTIER, inspecteur d'académie honoraire

Bureau de la section:

Président : **M. Yves QUINTEAU**, directeur général des services honoraire de l'ENS de Lyon
Vice-présidente : **Mme Christiane FERRA**, inspectrice principale honoraire - enseignement agricole
Secrétaire générale : **Mme Jacqueline DAUPHIN**, attachée principale d'administration universitaire honoraire
Secrétaire adjointe : **Mme Monique ROUGEMONT**, professeur certifié honoraire
Trésorière : **Mme Danièle ANRÈS**, attachée principale d'administration d'Etat honoraire
Trésorier adjoint : **M. Gérard HEPP**, professeur agrégé honoraire
Commissaires - vérificateurs aux comptes : **M. Alain BÉZARD** et **Mme Martine MULLER**

Chargés de mission :

Partenariat : MM. Jean-Marie PALLIER et Yves RAFFESTIN, Georges GROUSSET

Concours Palmes de l'Apprentissage : M. Jean-Marie PALLIER

Concours « Mariannes de l'AMOPA » : M. Georges GROUSSET

Concours « Palmes Jeune Arbitre » : M. Gérard BOUCHET

Concours «AMOPA/AAUL» : MM. Yves QUINTEAU, Mme Christiane FERRA

Concours « Défense et Illustration de la langue française » :

Mme Annie MAMECIER-DEMOUNEM

Concours : « Nous l'Europe » : Mme Marie-Annie MICHOU-SAUCET et M. Jean-Louis COPPÉRÉ

Concours «IMAGING'Action» : MM. Jacques NOCLIN et Louis SANYAS

Bourses de l'Enseignement Supérieur : Mme Christiane FERRA et M. Gérard BOUCHET

Francophonie : M. Gérard HEPP

Activités culturelles : Mmes Michèle ANTIGNAC, Jacqueline DAUPHIN, Marie-Thérèse PECCEU
Monique ROUGEMONT et M. Louis SANYAS

Publications : Mmes Jacqueline ABBAL-LOISY, Monique ROUGEMONT et M. Jean-Marie PALLIER

Site Internet : MM. Jean-Marie PALLIER, Georges GROUSSET.

NŒUD AU MOUCHOIR

Mercredi 12 janvier 2022 à 14h 30

VŒUX DE NOUVEL AN

CISL 103, boulevard des Etats Unis – Lyon 8e

Accès en transport en commun : Tram T4 ou Bus C16- C22

Arrêt Professeur Beauvisage/CISL

Participation gratuite mais inscription obligatoire

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 28 décembre 2022 dernier délai

Jeudi 20 janvier 2022 à 14h 30

CONFÉRENCE DE M. THIERRY SAUDEJAUD

ESPÉ 5, rue Anselme, 69004 Lyon

Bus C13 et C18 – Arrêt Clos Jouve

Mardi 8 février 2022 à 14h

CONFÉRENCE DE M. LOUIS GIRARD

ESPÉ 5, rue Anselme, 69004 Lyon

Bus C13 et C18 – Arrêt Clos Jouve

Mardi 1^{er} mars 2022 à 14h30

VISITE DE L'HÔTEL DIEU

Rendez-vous à 14h15 devant la Chapelle

Jeudi 17mars 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du lundi 26 septembre au lundi 3 octobre 2022

VOYAGE EN SICILE

Compte tenu des impératifs de mesures sanitaires, sous réserve de modifications



Section du Rhône et de la Métropole de Lyon

Site : www.amopa69.fr

Site amopa nationale : www.amopa.asso.fr